



# CONCERTATION SUR LE DEVENIR DE L'ESPACE ANCIEN HOTEL DE VILLE

3<sup>ème</sup> Réunion de travail

1<sup>er</sup> février 2024

# CONCERTATION SUR LE DEVENIR DE L'ESPACE ANCIEN HOTEL DE VILLE

## ▶ Rappel du contexte:

### ▶ Ancien hôtel de ville.

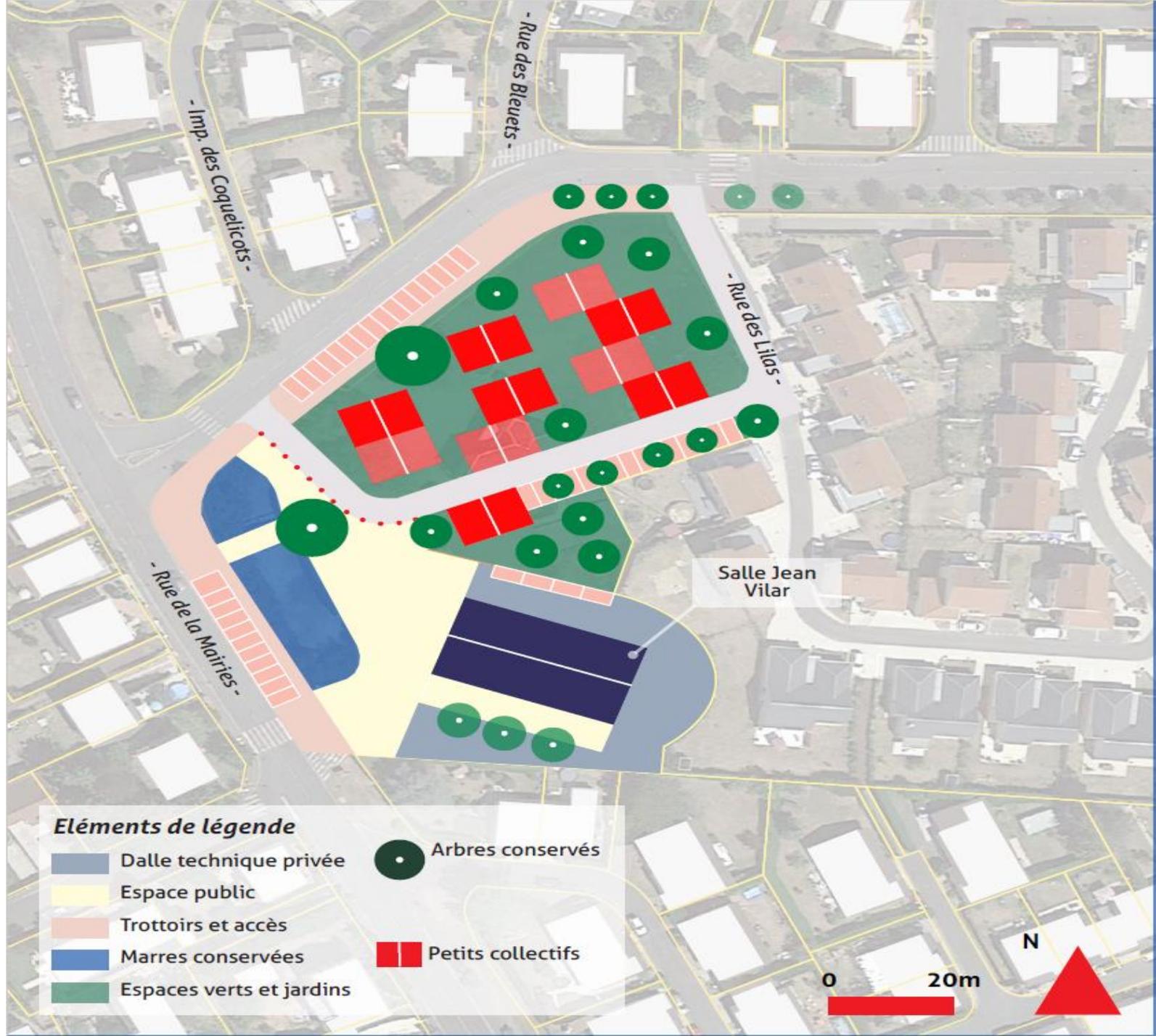
- ▶ Bâtiments énergivores, vétustes, rénovation de l'ensemble du site trop couteuse pour les finances communales.
- ▶ Départ du monde associatif vers l'Escale janvier 2024.
- ▶ Pas envisageable de laisser l'ensemble en l'état (friche, squat, dégradation du cadre de vie...)

# CONCERTATION SUR LE DEVENIR DE L'ESPACE ANCIEN HOTEL DE VILLE

## ► Décisions suite à la 1<sup>er</sup> réunion de travail de janvier 2023.

1. Sanctuariser la salle Jean Vilar.
2. Pas de commerce.
3. Accord sur l'implantation de pavillon et de maisons de ville.
4. S'assurer de l'équilibre financier du projet.
5. Déplacer la BOXY.
6. Conserver le cèdre dans la mesure du possible.

# Solution proposée suite aux ateliers de travail avec le CAUE



# CONCERTATION SUR LE DEVENIR DE L'ESPACE ANCIEN HOTEL DE VILLE

## Présentation des projets d'implantation

### Rappel PLU :

- Hauteur max 10m (hauteur actuelle des résidence jasmins) plus 20 % autorisé par la loi sans modification du PLU
- Place de parking max de 3 par habitation.

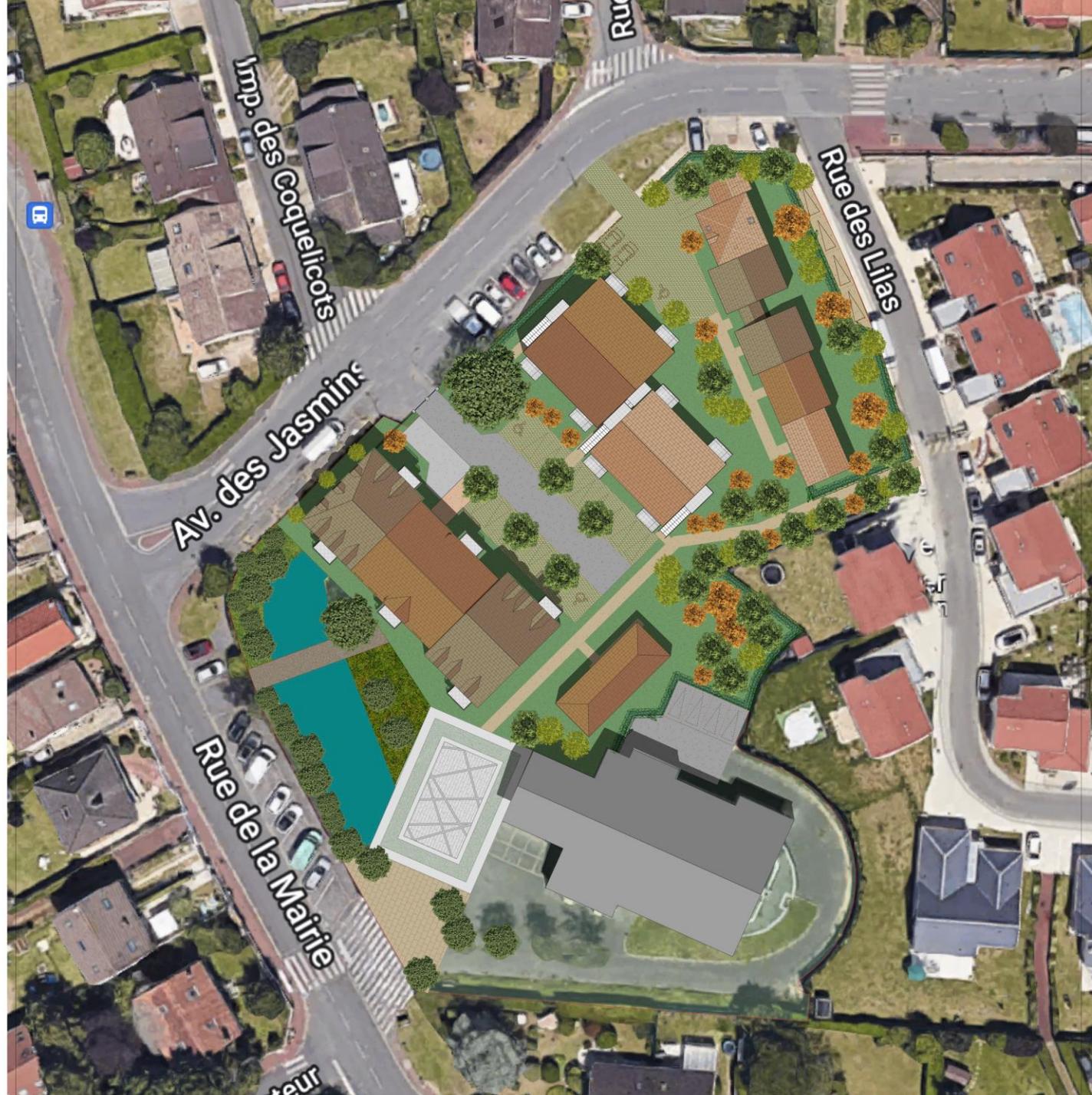
## PRINCIPE D'ARCHITECTURE : propositions 1 à 5



# Proposition 1 :



## Proposition 2 :



## Proposition 3 :



# Proposition 4 :



## Proposition 5 :



PROPOSITION 6 :



PLAN DE MASSE

# PROPOSITION ARCHITECTURALE



PROPOSITION 7 :



# PROPOSITION D'UN VISUEL







# Proposition 8 :





VUE DEPUIS LA RUE DE LA MARIE



*VUE D'ANGLE ENTRE L'AVENUE DES JASMINES ET LA RUE DE LA MAIRIE*



*VUE D'ANGLE ENTRE L'AVENUE DES JASMINS ET LA RUE DES LILAS*

Proposition 9 :  
NON RETENUE  
(79 logements)

